

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 24 FEVRIER 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
le 24 février,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 18 février 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 23

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 1

Absents : 2

Votants : 28

PRESENTS : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme JOLIVET, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON,

EXCUSES REPRESENTES :

M. HAURY : Pouvoir donné à M. ARNAUD

Mme GINET : Pouvoir donné à Mme TARERAT

Mme REYNAUD : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES

Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET

M. MARCEAU : Pouvoir donné à M. DURIEUX

EXCUSEE :

Mme JANISSET

ABSENTS :

M. VALEYRE, M. BLANCHARD

Madame Julie TARERAT a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025,

n° 20260224_D_027

Commission :
Finances -
Mutualisation

Objet : Budget
Annexe Alimentation
en Eau Potable :
Budget Primitif 2026

Conformément aux orientations budgétaires débattues en Conseil Communautaire le 16 décembre 2025, Monsieur BOMPUIS, Vice-Président en charge de la commission Cycle de l'EAU, présente le budget primitif 2026 selon le rapport ci-joint et comme suit par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

Pour la section de fonctionnement à : 1 642 294,29 €

Le report de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 748 584,29 €, correspond à l'excédent global de fonctionnement reporté de 721 956,02 €, ajouté de l'intégration du résultat de dissolution du Syndicat des Eaux Loire Lignon (répartition de la trésorerie) pour 42 608,73 €, et diminué de l'affectation en investissement pour couvrir le besoin de financement de - 15 980.46 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Pour la section d'investissement à : 4 060 077,93 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré à La Séauve-sur-Semène, au siège situé 1 place de l'Abbaye, les jour
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

La Secrétaire de séance

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

Julie TARERAT

043-244301131-20260224-20260224_D_027-DE
Reçu le 05/03/2026